

Compte-rendu du Conseil d'École du 1^{er} trimestre 2018/2019

Mardi 23 octobre 2018

Membres présents à ce conseil d'école :

PARENTS		ENSEIGNANTS	
MOUDDEN Leila	UCPE	Serge SOREAU	MSA
SADQUI Rachid	UCPE	Carole FAURE	MGSA
BENJELLOUN Youssef	UCPE	Heidi MOSSADER	GSB
HASSOUNI Fairouz	UCPE	Sandrine TAZI	CPC
CHERRATE Houda	UCPE	Catherine EL KASMI	CPA
LAHLOU Hind	UCPE	Marion JILAOUI	CE1D
CARABAJAL Nadia	UCPE	Cyril ROMETTINO	CE1A
LAZRAQ Khalid	UCPE	Cathy VAN CANNEYT	CE2C
KANOUI Ouarda	UCPE	Sofia KHOUBBANE	CM1C
EL BADOURI Khalila	PEEP	Laurence BARRETEAU	CM1D
ABBAD ANDALOUSSI Sanaa	PEEP	Horia CHAOUKI	CM2B
EL ALLAM Nabila	PEEP	Soraya TOUMI	GS
KADAOUI Soumaya	APEEF	Iannis LAVAL	CM2D
MOUNTAHI Brahim	APEEF	Soumaya FAKHREDDINE	Arabe
MOUMILE Kaoutar	APEEF	Khalid ASBAI	Arabe

Se sont excusés pour leur absence :

- Monsieur Arnaud DE SURY, Consul Général de France à Casablanca ;
- Madame Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Monsieur Ibrahim CONTE, Proviseur Adjoint de l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Frédéric ARMANI, Conseiller Pédagogique ;
- Monsieur Claude THOINET, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Pierre-Emmanuel Bocard

Président : M. Eric SIMON

DAF : Monsieur Benoit CHEMINAL, Agent Comptable du Lycée Lyautey ;

Secrétaires de séance : Mme Carole FAURE et Mme Marion JILAOUI

Après un rapide tour de table, en préambule, le directeur rappelle les règles de fonctionnement de cette instance.

Le Conseil d'école qui se réunit au moins une fois par trimestre est une instance de dialogue, de concertation, de consultation et de propositions. Il donne son avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

L'école dispose de 26 classes ce qui a une incidence dans la composition des membres du conseil. Un système de roulement pour les enseignants permet d'avoir à chaque conseil, 15 votants du côté des enseignants et donc 15 du côté des parents.

Le Conseil est une instance centrale de la vie de l'école. Lors des débats il se peut que des individus soient en désaccord, chacun doit faire l'effort de se contrôler. Il est donc demandé à ce que cette instance respecte les règles de la bienséance. En ce sens, il est essentiel que la prise de parole respecte chacun des membres de l'assemblée.

M Simon précise qu'une réunion préparatoire au conseil d'école avec les têtes de liste des associations sera effectuée à l'avenir pour plus d'efficacité.

Le premier point à l'ordre du jour est entamé.

A. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves, présentation des membres du Conseil, rappel du rôle et des compétences du Conseil d'école et son fonctionnement.

Résultats des élections :

Nombre d'électeurs inscrits : **1146**

Nombre de sièges à pourvoir (N) : **15**

Nombre de votants : **483**

Bulletins blancs ou nuls : **10**

Suffrages exprimés (S) : **493**

Quotient électoral (S/N) : **27,33**

Taux de participation : 43,02%

(contre 37,71% en 2017-2018 ; 32,26% en 2016-2017)

ATTRIBUTION DES SIEGES DE TITULAIRES

	Suffrages		Nombre de sièges attribués		TOTAL
	Nombre	%*	Au quotient électoral	Au plus fort reste	
U.C.P.E.	292	60,4 %	9	0	9
P.E.E.P.	93	19,2 %	2	1	3
A.P.E.E.F	93	19,2 %	2	1	3
A.P.E.I.	5	1%	0	0	0
TOTAL	483	100 %	13	2	15

**Par rapport aux suffrages exprimés*

Ont été proclamés élus

Listes	Titulaires	Suppléants
UCPE	MOUDDEN Leila	TOUIL Amal
UCPE	SADQUI Rachid	NABBAD Souad
UCPE	BENJELLOUN Youssef	KADIRI Kaoutar
UCPE	HASSOUNI Fairouz	ALIOUALI Loubna
UCPE	CHERRATE Houda	BELLIL Younes
UCPE	LAHLOU Hind	LAKLALECH Salma
UCPE	CARABAJAL Nadia	CHAOUI Karima
UCPE	LAZRAQ Khalid	KHATTOUF Fatimzahra
UCPE	KANOUI Ouarda	ALAMI AROUSSI Ghizlaine
PEEP	EL BADOURI Khalila	ZITOUNI Loubna
PEEP	ABBAD ANDALOUSSI Sanaa	FARHANE Samir
PEEP	EL ALLAM Nabila	ETTANNANI Tarik
APEEF	KADAOUI Soumaya	JOLY CHAWKATE Naima
APEEF	MOUNTAHI Brahim	ELJECHI Rola
APEEF	MOUMILE Kaoutar	GAUTIER Denis

Le taux de participation est plus élevé que l'année dernière. Une augmentation de 5 points a été constatée. Et si l'on compare à il y a deux ans, c'est une différence de plus de 10 points. Une plus grande communication a été opérée cette année notamment à travers le flash info doublé d'un courriel supplémentaire en début de scrutin. Les codes avaient été communiqués aux familles à travers le carnet de liaison de l'aîné des enfants. Une économie de papier considérable par rapport au fonctionnement de l'année dernière.

Question UCPE : *En ce qui concerne les élections, les codes ont été distribués en retard, beaucoup de parents ont dû se rapprocher de Magali pour les récupérer. Il faudra améliorer ce point pour les élections prochaines.*

Cette question n'est pas une question mais plus une remarque. Effectivement, quelques classes n'avaient pas reçu les codes au début du scrutin. L'administration a réagi très rapidement et cela n'a pas empêché d'obtenir un taux de participation supérieur aux années antérieures. Les codes ont été directement envoyés par courriel aux familles ne les ayant pas reçus à temps par le biais du carnet de correspondance.

Les parents PEEP précisent que certaines associations n'ont pas respecté le protocole mis en place pour les envois de message pour les élections. Une date leur a été communiquée pour arrêter les envois de messages aux parents non adhérent, mais cela n'a pas été respecté. D'ailleurs suite à ces incidents, le SCAC élaborera une charte sur ce sujet.

B. Approbation du compte rendu du Conseil d'école du mardi 19 juin 2018 :

Des modifications ont été demandées par l'UCPE, notamment sur le point de l'externalisation possible des services de garderie qui n'a pas été avancé. La partie suivante est supprimée car n'a pas été abordée en conseil d'école : *Si l'amicale ne souhaite pas signer cette convention, Lyautey ne sera pas en mesure de reprendre la garderie en raison du plafond d'emploi et le lycée ne va pas s'engager dans la gestion d'heures de vacation. La seule solution serait d'externaliser cette prestation à l'instar de la cantine. La conséquence directe serait une augmentation importante du coût de la garderie ce qui pénaliserait les familles fragiles financièrement.*

Sur le plan des activités UCPE, la dictée du Maroc avait été omise. Elle est donc ajoutée au nouveau CR. Le RC est à jour est une phrase qui a donc été enlevée. Le mot "assurance" sera ajouté.

Question de l'UCPE : quelles sont les conditions de l'externalisation? Qui a projeté l'idée de donner la gestion de la garderie ?

Réponse de l'école : l'école ne souhaite pas l'externalisation. Il s'agit d'un parent faisant partie d'une association qui a émis l'idée.

Le compte rendu du Conseil d'École est approuvé à l'unanimité.

C. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été envoyé avec l'invitation au conseil d'école pour une prise de connaissance en amont de la réunion. Une modification est proposée notamment en ce qui concerne le paragraphe "Horaires, CP et CE1 au CM2 cursus arabe 3h". Roulement des horaires libérés pour les élèves non arabophones.

- 1 jour par semaine, une après-midi libérée :
 - lundi pour les CE1
 - mardi pour les CE2
 - jeudi pour les CM2
 - vendredi pour les CP et les CM1

Question de l'UCPE : il y a un flou sur les horaires de garderie. Responsabilité? 15h30/ 15h40. Point à débattre en cohérence éducative.

Réponse : Après 15h40, s'il n'y a personne, l'enfant est confié à la garderie par les enseignants. Les enfants doivent rester dans le SAS. Un groupe de travail pourrait être constitué sur cette question.

D. Présentation de la structure 2018-2019 et des nouveaux enseignants :

La classe de GS qui avait été ouverte à titre provisoire l'année dernière est reconduite cette année, ce qui totalise 26 classes dans l'ensemble de l'établissement :

- 6 classes en maternelle : 2 MS, 1 MGS et 3 GS. (présence d'une ASEM à temps complet en MS et MS/GS, et à mi-temps uniquement en GS);
- 4 classes par niveau du CP au CM2.

Six nouveaux collègues intègrent l'équipe : Mme FAURE en MGS, Mme HENRY en CP, Mme JILAOUI en CE1, Mme MALIKI, M HADDI et M EL KEBBAR en tant que professeurs de langue arabe et Mme STALDER en tant qu'enseignante ressource (elle s'occupe des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers et est présente 2 jours par semaine).

Un autre poste est rattaché administrativement à l'école mais sans présence dans nos murs. Il s'agit de M ROUDAUT enseignant ressource sur d'autres zones que celle de Mme STALDER.

A l'heure actuelle, il y a 702 élèves pour une moyenne générale de 27 élèves par classe. C'est une moyenne qui est en augmentation d'un demi-point par rapport à l'année dernière. Certains niveaux sont plus chargés que d'autres (CM1, CM2, MS).

La présence de la psychologue scolaire, Mme Selma IDRISSE à hauteur de 8 heures par semaine, chaque mardi de 8h à 16h.

En plus de la psychologue, nous avons également la présence de l'enseignante ressource, les mardis, et jeudis toute la journée.

Question de parents sur un éventuel bilan des prises en charge actuelles.

Réponse : pas de prise en charge dans les classes. Observation et mise en place des suivis de dossiers.

5 élèves à besoins particuliers. Une vingtaine d'enfants sur lesquels a été porté un regard attentif.

Question UCPE : Nous avons noté que les groupes de niveaux en arabe ont été supprimés cette année, les enfants de niveaux très différents se retrouvent dans la même classe. Pourquoi cette décision et comment cela se passe-t-il? Cette question n'a pas été soulevée en conseil d'école sachant que nous avons défendu l'idée des niveaux de compétences.

Effectivement, ce point sur les niveaux de compétences en langue arabe avait été évoqué lors du dernier conseil d'école. Toutefois, d'une certaine manière cela donnait satisfaction mais pas complètement. Il aura fallu réfléchir en conseil des maîtres et même durant les 5 et 6 juillet (journées pédagogiques) où cette question a été abordée. Double objectif, moins de déplacement des élèves, plus d'hétérogénéité dans les groupes mais avec un dénominateur commun. Il y a toujours 6 groupes de langue arabe, dans ces 6 groupes, il y a le groupe non arabophone cursus 5 heures. Ensuite, afin de développer les capacités linguistiques des élèves, nous avons fait le choix d'extraire les enfants non arabophones mais qui dépendent du cursus 5 heures. Pour ces élèves un travail spécifique est réalisé pour leur permettre de progresser à leur rythme. Les autres groupes sont donc composés d'élèves qui ont une base en commun, comprennent la langue arabe mais ont des niveaux à l'oral et à l'écrit différents. Nous retrouvons donc une hétérogénéité au sein d'un groupe lié par la compréhension de la langue. Les élèves qui ont des facilités auront toujours leur facilité par contre les élèves moins à l'aise bénéficieront de l'effet vicariant de leur camarade, c'est à dire apprendre de ses pairs.

Intervention de Khalid : le groupe 5 heures non arabophone a toujours existé. Un groupe homogène n'existe pas. On évite la perte de temps, la perte de matériel et les déplacements. Le bilan pourra se faire en fin d'année.

Question sur l'évaluation reportée en 6ème au lieu du CM2.

Réponse : le CEA fait des choix. La question de l'hétérogénéité est bien réelle dans l'apprentissage de la langue arabe. Les nouveaux professeurs ont été accompagnés et bien intégrés. Ils bénéficient de formation.

Remarque des parents : les élèves souffrent lors de l'entrée en 6. Une évaluation en CM2 serait la bienvenue.

Question UCPE : L'évolution de la classe double niveau. Est ce que ça ne concerne que la maternelle ou bien ce sera étendu sur les autres niveaux ?

Les parents PEEP partagent ce même questionnement.

A l'heure d'aujourd'hui, il n'y aura pas de nouvelles classes en double niveau. Et ce n'est pas dit que cette classe soit sous cette forme l'année prochaine.

Intervention de Madame Faure : l'enseignante a l'habitude de gérer des niveaux multiples, ce n'est donc pas un problème ou une difficulté.

Question UCPE : Sur quelle base se fait l'affectation des enfants difficiles dans les classes en fin d'année?

Qu'entendez-vous par difficile ?

Réponse UCPE : On parle de problèmes de comportements. Les parents listent les problèmes rencontrés lors de la garderie et constatent que ces élèves sont concentrés dans certaines classes.

Réponse école : M Laval explique que ce sont les PE qui font cette répartition d'élève par classe. Il y a une concertation entre les collègues sur la base de plusieurs critères, notamment les difficultés de compréhension, d'apprentissage, les compétences méthodologiques, etc...

Intervention de l' APEEF : le rôle de l'amicale n'est pas de stigmatiser les enfants en faisant des listes et des tableaux. L'amicale n'a pas ces compétences.

L'Amicale a répondu à l'APEEF sur le fait qu'il n'y avait aucune stigmatisation des enfants : l'Amicale a fait un simple constat sur quelques enfants avec lesquels elle rencontre des difficultés pendant les heures de la garderie. Ces enfants étant sous la responsabilité de l'Amicale; nous souhaitons simplement nous rapprocher des enseignants pour avoir leur point de vue et trouver des solutions pour mieux gérer cette situation.

UCPE : dans certaines classes, il y a une concentration d'élèves difficiles. Pas de stigmatisation, mais un simple constat.

Réponse de Mme Barreteau : Y a-t-il des corrélations entre votre liste et notre fonctionnement dans le cadre scolaire. Cela aurait dû être abordé avant. Visiblement, il y a une incompréhension et une mauvaise interprétation.

Les choses ont été clarifiées lors de la discussion qui s'en est suivi.

PEEP : augmentation de la violence depuis 2, 3 ans selon certains parents. Qu'en pensent les PE?

UCPE: les parents ne font pas la différence entre le temps scolaire et le temps de garderie, de plus les enfants n'ont pas le même comportement selon le temps (scolaire ou garderie).

M Laval : question centrale qu'il faut aborder en cohérence éducative. Cela montre l'importance du groupe de travail sur la cohérence éducative.

E. Classes transplantées :

Nom :	Prénom :	Classe :	Lieu	Départ :	Retour :	Objectifs éducatif et pédagogique	Somme demandée :
BARRETEAU	Laurence	CM1D	Terres d'Amanar	15/04/2019	19/04/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le milieu montagnard (climat, faune, flore, topographie...). - Pratiquer des activités sportives et culturelles liées à l'environnement. - Apprendre à vivre en collectivité, développer l'autonomie et se responsabiliser. - Respecter l'environnement et comprendre sa fragilité. 	2800 Dirhams
TOUMI	Othmane	CM1A					2800 Dirhams
LAVAL	Iannis	CM2D	Oukaïmeden	07/06/2019	14/06/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants à travers une expérience de vie en collectivité. - Donner du sens aux apprentissages disciplinaires en les intégrant à une démarche de projet. - Permettre aux élèves de découvrir (ou d'approfondir) le milieu montagnard par la pratique d'activités spécifiques liées à ce milieu. - Préparer la 6e en permettant à des élèves de CM2 de côtoyer une classe de 6e. 	3700 dhs

BOCCARD	Pierre-Emmanuel	CM2C	Rencontres internationales	16/05/2019	23/05/2019	<p>Objectif général et objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séjour sportif et culturel à caractère international ; - Prolongement des Rencontres Internationales « l'USEP Maroc bouge le Monde » avec implication d'un nombre significatif d'élèves : 2 classes (CM1C et CM2C) de l'école Claude Bernard, 23 collégiens de la section Gym du collège Anatole France, 2 classes (CM1 et CM2) de l'école Noironte et élèves de 6ème du collège de rattachement qui avaient participé aux Rencontres Internationales, en mai 2018 (ils étaient alors en 6ème) ; - Mobilisation de plusieurs équipes éducatives : école Claude Bernard, collège Anatole France, RPI d'Audeux-Chaucennes-Noironte, collège de secteur, USEP 25 ; - Mobilisation des familles des classes pour participer au financement du séjour ; - Transversalité disciplinaire : Maîtrise de la Langue, TUIC (à travers des échanges numériques), compétences sociales et civiques du socle commun, autonomie et initiative (à travers des pratiques culturelles et sportives). 	4765 dhs
KHOUBBANE	Sofia	CM1C					<p>Objectifs pédagogiques /éducatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prolonger un événement fédérateur à l'échelle du réseau des Etablissements français à l'étranger ; - Développer la francophonie : langue française, langue arabe ; - Développer la vie associative dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, s'incluant dans les projets d'école ; - Développer la liaison école-collège et harmoniser les pratiques ;
GESTAS	Anne-Sophie	CM2A	Terres d'Amanar	18/03/2019	22/03/2019		2800 dhs environ
Chaouki	Horia	CM2B					2800 dhs environ
LAVAL	Céline	CPB	Terres d'Amanar	25/03/2019	29/03/2019	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants à travers une expérience de la vie en collectivité ; - Donner du sens aux apprentissages en les intégrant à une démarche de projet ; - Permettre aux élèves de découvrir un autre milieu par la pratique d'activités spécifiques liées à ce milieu : randonnée pédestre, habitat et mode de vie en milieu rural, poney... 	2800 Dhs
Tazi	sandrine	CPC					
ZIRARI	Claire	CM1B	Ben slimane	08 avril 2019	10/04/2019	permaculture	environ 3000 dhs
			avec journée du 21 janvier				

Le conseil vote à l'unanimité un accord de principe sous couvert du nombre de participants.

M Laval explique aux parents le nouveau fonctionnement de l'association de l'USEP.

F. Projets de cycles, de classes, liaison CM2-6^e

MS:

MsB

- cours d'anglais à raison de 20 minutes par jour,
- initiation à la programmation informatique
- initiation à la robotique
- initiation aux échecs
- spectacle de cirque avec la classe MGS
- création d'un film d'animation

MsA

- Poursuivre le projet en permaculture.
- Travail sur les virelangues.
- Activité poney au 3ème trimestre.
- Projet de chorale.

Ms/Gs

- Projet cirque.
- Projet fresque.
- Cycle natation.
- Sortie au zoo de Témara.

GS:

Gsb

- piscine au troisième trimestre
- Maculele
- Avec les Ce2a: ecriture et illustration d'un livre

CP:

- Rencontre jeux collectifs au stade de Anatole France encadrée par une classe de CM2
- Piscine au complexe Mohamed V à partir de novembre
- Concert pédagogique de l'Orchestre Philharmonique du Maroc en janvier
- Cross dans l'école encadré par une classe de CM2

CPA et CPD (Catherine et Katia):

-métal repoussé (ACSM)

CPB et CPC:(Céline et Sandrine)

-Balle ovale au COC

-Classe transplantée de 5 jours avec 4 nuitées à Terre d'Amanar fin mars

CE1:

-CE1 C :

- Cirque
- Omar Touali (calligraphie)
- Capoeira
- Théâtre

CE1 B:

- Cirque
- Omar Touali (sérigraphie)
- visite 2M Maroc (télévision et radio)
- Théâtre

CE1 A et D

- cinéma - dispositif séquences jeunes
- cirque

-concert de l'Orchestre Philharmonique du Maroc

CM1:

- Projet "cinéma" : séquence jeune, tournage d'un film
- Concert de l'orchestre symphonique
- Rencontres jeux traditionnels et sportives
- Trail des CM1 (à Bouskoura)

CM1 A et D

-Classe transplantée à Terres d'Amanar

CM1 B

-Danse ACSM

-Classe transplantée (3j) à Benslimane sous réserve de l'accord du Scac

CM1C

-Ville et patrimoine ACSM

-CM1C et CM2C : Classe transplantée en France (Noironte, Franche-Comté)

-Projet correspondance avec une classe de CM1 (Clamart)

CM2:

-“Le projet humaniste des CM2” mêlant EPS, sport scolaire, culture et patrimoine...

-Chorale de cycle animée par Anne-Sophie (CM1/ CM2)

-Les projets de l'Association USEP Ecole Claude Bernard: 2eme édition du Trail USEP à Bouskoura en décembre, le Relais USEP Leïla Soukiani à Marrakech en janvier, les Ovalides à Marrakech au Printemps.

-Prolongement des Rencontres Internationales avec le séjour à Noironte (Besançon - FRANCE), en mai.

-Suite de l'aventure Marathon des Sables au sein de l'équipe AEFÉ/INSAF portée par le Pôle Lyautey.

CYCLE 3 : Projet goûter équilibré

Questions des parents sur l'installation de fontaines d'eau?

Réponse de M Cheminal : cela ne pose pas de soucis.

Proposition de Mme Van Canneyth : s'inspirer des fontaines nord-américaines.

Projets qui touchent toute l'école : arts visuels : la grande lessive et projet fresque

Enseignants d'arabe:

- pièce de théâtre avec les CM2 autour du thème du quartier et sortie
- court métrage avec des CM1
- Chants et danses pour les plus petits.
- découverte du Moyen-Âge marocain.
- sortie à Rabat pour les CM2;

- journée de la langue arabe.

G. Travaux de rénovation :

- Réfection de l'étanchéité de trois bâtiments : le toit de la salle des ASEM, le toit des toilettes du cycle 2 (en raison des nombreuses infiltrations) ainsi que le toit de la salle des animatrices qui a été entièrement inondé lors des fortes pluies de l'hiver dernier. Tout a été réalisé en temps et en heure, en grande partie grâce au suivi de l'architecte en charge du dossier (Mme Pastre).

Question de parents sur les travaux, ont-ils été faits dans les normes?

Réponse : M Cheminal explique qu'un bureau de certification la SOCOTEC a validé les travaux réalisés.

Question UCPE : Est-ce que des changements de robinets sont prévus dans les toilettes?

Nous sommes en train de tester de nouveaux robinets plus facilement utilisables par les petits de maternelle. Dès que nous en aurons trouvé un modèle qui donne satisfaction, nous procéderons au changement.

Question UCPE : Les parents du cycle 1 demandent l'installation de porte-manteaux dans les classes car les manteaux traînent au fond de paniers.

Toutes les classes sont désormais équipées.

Question UCPE : Est-ce qu'une dératisation de l'école est prévue ?

Une dératisation a déjà été faite le week-end dernier, et durant les vacances elle sera poursuivie.

Mauvaises odeurs provenant de la terrasse : un tuyau d'évacuation est bouché, mais les travaux sont en cours.

H. Coopérative scolaire

Bilan réalisé par M Khalid ASBAI,

Coopérative scolaire		
Année 2017/2018		
Solde au 01/09/2017		154 308,75
Nature	Dépenses	Recettes
Cotisation des parents		118855,00
Coopérative de Classe	68030,00	
Licence USEP	36730,00	
Adhésion USEP Claude Bernard	3440,00	
Achoura	10000,00	
Spectacle Caisse des écoles	7860,00	
Bourses Classe transplantée	22400,00	
Cotisation ACSM	1388,00	

Aide au projet de Classe	23541,00	
Aide exceptionnelle	7000,00	
Photos de classe		16769,00
Frais divers	1540,00	
Carnet de liaison	13680,00	
Cadeau de Noel	8367,00	
Kermesse		80005,00
	Totaux	203976,00
	Solde coop	165961,75
		369937,75

Question de l'UCPE : M Cheminal a promis une subvention de 10000Dhrs pour l'amicale.
Réponse M Cheminal : Un devis avait été demandé. Il n'a jamais été transmis.

I. Cohérence éducative

Dans sa journée d'école, un élève se retrouve sous deux types de responsabilités en fonction des heures de la journée. Sous la responsabilité de l'amicale de 7h15 à 7h50, de 11h30 (12h) à 13h30 et de 15h30 à 17h30, puis sous la responsabilité de l'école de 8h à 12h (11h30) et de 13h (13h30) à 15h30. Cette alternance de responsabilité a poussé l'école il y a dix ans au travers d'un groupe d'enseignants engagés, à constituer un groupe de cohérence éducative afin de créer du lien entre ces différents moments mais aussi rendre cohérent ces temporalités plurielles qui se déroulent pourtant dans le même espace lieu.

Cette année la cohérence éducative a été relancée en raison des difficultés ressenties notamment sur le temps de midi à la cantine mais aussi à la garderie. L'équipe enseignante s'est engagée dans la réflexion qui normalement ne dépend pas d'elle afin de trouver des solutions pour améliorer ce moment que les enfants peuvent mal vivre.

Le groupe de cohérence éducative s'est réuni trois fois depuis le début d'année et aura permis de trouver un cadre de fonctionnement qui est non seulement nécessaire mais également indispensable pour l'intérêt premier de nos élèves.

La cohérence éducative ne peut se baser que sur une question de confiance entre individus.

Question UCPE : La question de la sécurité au sein de l'école : qu'est-ce que vous avez prévu pour la renforcer notamment pour éviter des problèmes comme ceux produits dans la cour des maternelles. Ce n'est pas uniquement un problème d'effectif des animatrices...

Les parents PEEP partagent ce même questionnement.

Sur temps scolaire, au niveau des cours de récréation, cela a conduit l'équipe enseignante à se repositionner sur le nombre d'adultes de surveillance.

En cycle 3, un adulte en plus dans la cour aide à la surveillance. En cycle 2 c'est en cours de réflexion. En revanche en maternelle, nous sommes passés de 2 adultes dans la cour avec une surveillance supplémentaire aux toilettes à 6 adultes. Cela a changé très rapidement le degré d'agressivité entre enfants dans cette cour. L'ambiance est plus apaisée.

Mais afin d'aller encore plus loin et responsabiliser les élèves, un groupe de travail sous forme d'atelier d'école a vu le jour afin de réfléchir à la création d'une équipe d'enfants médiateurs au sein de l'école.

Intervention de Mme Faure : la présence d'élèves médiateurs apaise beaucoup le climat des écoles qui ont mis en place ce genre de dispositif. Les médiateurs aident à prendre de la distance avec les émotions négatives.

Question de l'UCPE : les parents seront-ils informés? Les élèves médiateurs seront-ils privés de récréation.

Réponse école : Oui, les parents seront informés. Il y aura une rotation des élèves médiateurs. Seuls les élèves volontaires participeront à la formation dispensée par les enseignants.

Question UCPE : Réorganisation des horaires de la cantine, quel constat aujourd'hui ? L'amélioration des services de la cantine et de la qualité des repas reste toujours et encore d'actualité.

Amélioration constatée en maternelle en CP voire CE1. En revanche pas en cycle 3. Le mélange des niveaux ne donne pas satisfaction. Est à l'étude en ce moment de faire participer les enfants sur le choix de ce temps pour une mise en place après les vacances scolaires. 3 choix possibles, rester en multi-âge avec le fait de ne pas pouvoir manger avec ses camarades de niveau, revenir à l'organisation par niveau, ou proposition d'inscription au service que l'on souhaite chaque quinze jours sur feuille.

Intervention de Serge : en CP, ça va mieux.

Retour des enseignants de C3 : responsabiliser l'élève c'est important. On peut leur donner le choix. Les élèves vont réfléchir sur ce sujet. Un retour de ces réflexions sera fait.

Mise en place d'une commission cantine : vendredi après les vacances scolaires.

Les parents d'élèves souhaiteraient que des enfants soient associés. En réflexion.

Les parents de l'Amicale vont faire passer un questionnaire sur la cantine destiné aux enfants mais également aux parents afin de recueillir leur avis...

Question UCPE : Une autre préoccupation des parents par rapport au froid et à la pluie qui commencent. Quels sont les endroits où les enfants peuvent s'abriter pendant la récréation? Peuvent-ils rester en classe quand il pleut?

Peuvent-ils accéder à la bibliothèque?

Les parents PEEP partagent ce même questionnement.

Toutes ces questions doivent être discutées en cohérence éducative. Les réponses viendront en commun. C'est pourquoi je propose des rencontres régulières en petit comité, hors animatrices pour fixer le cadre, puis avec les animatrices;

Intervention de l'UCPE : des salles peuvent-elles être mise à disposition?

Réponse de l'école : des salles seront disponibles.

Intervention de professeur des écoles de la maternelle : il est demandé aux parents de rappeler aux enfants de ne pas monter sur les structures de la cour. C'est une question d'assurance. Les règles de l'école ne sont pas respectées. La cour n'est pas un parc. Les parents sont responsables de leurs enfants et doivent se soumettre aux règles de sécurité de l'école. Il s'agit essentiellement de parents hors garderie

J. Relation amicale-ecole

Les transferts de responsabilité tout au long de la journée nécessitent de clarifier la relation amicale-école dans l'intérêt premier des enfants. Deux éléments permettent de faire vivre cette relation :

-La relation directe basée sur la confiance entre l'amicale et les acteurs de l'école, relation fondamentale mais pas suffisante à elle seule

-La convention qui rend explicite l'organisation de ce transfert de responsabilité et la relation amicale-école. A cet élément s'ajoute le fait d'une présidence tournante de l'Amicale qui pousse l'ensemble des acteurs à tout recommencer chaque année.

La configuration actuelle de l'engagement associatif des parents a évolué car nous avons vu disparaître une association pour en voir apparaître une autre. La priorité de l'amicale devrait donc être une réactualisation des statuts afin de rapidement prendre en considération ce changement d'association. Les parents qui se sont engagés dans cette nouvelle association sont des parents déjà impliqués à travers les différentes actions depuis l'année dernière.

Effectivement ce sont des parents bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser les activités, gérer les animatrices, faire le lien avec les familles.

La présence des réseaux sociaux, de groupes Whatsapp, favorise les échanges avec les familles mais également exacerbe les revendications à l'égard des enseignants. Cela ajoute à la complexité des relations et fait perdre beaucoup d'énergie qui ne va pas pour les premiers intéressés de l'école à savoir les élèves.

L'APEEF demande si l'Amicale veut revoir ses statuts.

Réponse positive

L'Amicale est composée de l'UCPE, la PEEP et l'APEI. Or, l'APEI n'est plus représentée parmi les délégués de parents d'élèves cette année. Une nouvelle association, l'APEEF dispose de parents élus.

Question: Fait-elle partie de l'Amicale?

Intervention de M Cheminal: Il n'y a plus de relation contractuelle entre l'établissement et l'Amicale car la convention a pris fin le 31/08/18, or l'Amicale, qui en théorie n'assure plus la gestion de la garderie, continue de le faire. Cela pose un problème. Il demande s'il est possible de signer une convention de gestion entre l'établissement et l'Amicale.

M. Sadqui de l'UCPE souhaite que les 3 associations signent la convention de manière solidaire, au nom de l'Amicale.

L'Amicale a déjà facturé la garderie aux parents pour cette première période.

Chaque association va déléguer un pouvoir de signature au président actuel qui signera au nom de l'Amicale. Par ailleurs, les associations de l'Amicale sont en attente d'une demande officielle de la nouvelle association (APEEF) pour intégrer l'Amicale.

L'APEEF ne peut être intégrée à la réflexion de l'Amicale car elle n'est pas impliquée dans la gestion malgré les adhérents individuels à l'Amicale que sont les parents élus APEEF. Selon l'élue de l'APEEF, l'Amicale devient donc prestataire de service car elle ne représente pas l'ensemble des parents de l'école. De ce fait, il devrait y avoir une commission nommée au même titre que la commission cantine.

Intervention de M Cheminal: Certaines commissions sont réglementaires, d'autres non. La commission restauration n'est pas réglementaire, elle est à l'initiative du chef d'établissement. Il est souhaitable qu'il y ait une plus grande représentativité des parents mais ce n'est pas une obligation réglementaire.

K. Projets des A.P.E

Amicale :

- tournoi foot ping pong
- Echecs sur le temps de midi et après 15h30
- Anglais
- foot
- chants andalous
- gymnastique
- théâtre en projet

UCPE :

- projet national : 15^{ème} édition de la dictée du Maroc CM1-CM2
- concours de dessin MAPED (3^{ème} édition)
- événements autour de la journée de la langue arabe.
- mini marathon (recherche de sponsors)
- achats groupés.

PEEP :

- grand prix du jeune lecteur (20^{ème} édition)
- GPJP
- les jeunes artistes (CP/ CE1)
- grand prix langue arabe (lire et s'exprimer en arabe)
- les achats groupés
- la lecture de contes pour le cycle 1
- Concernant la sécurité routière (Mme Abbad aAndaloussi a bien stipulé que cela a toujours été réalisée par Mme Hassna SELAMI au sein de la Peep)

APEEF:

- Sécurité routière
- lectures bénévoles des parents lors de la journée de la langue arabe. Volonté de travailler avec les profs d'arabe
- atelier robotique pendant le temps de garderie
- ateliers verts

L. Questions diverses :

Question UCPE : Pouvez-vous relancer qui de droit pour retracer le passage piéton devant l'école ?

Ce sera fait en lien avec les parents d'associations qui veulent participer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.